



Cuarnens, le 12 avril 2023

Municipalité de Cuarnens

PREAVIS MUNICIPAL No 04/2023

Demande d'un crédit d'étude mobilité de CHF 33'000.- pour le projet de stationnement et de sécurisation des déplacements piétons

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La gestion du stationnement sur le territoire communal présente plusieurs problématiques :

- La rue du Temple, d'une largeur de 5.60 m à 6 m, souffre de nombreux problèmes de stationnement sauvage induits par les habitations qui la borde ;
- L'espace de stationnement au sud-ouest (salle polyvalente et place de Fête) possède une gestion mixte, avec des places de stationnement payantes et louées aux habitants (système de macarons) et des places de stationnement gratuites, utilisées par tous. Ces dernières sont à durées limitées, excepté le week-end et les jours fériés et sont régulièrement accaparées par des véhicules ventouses (stationnement sur de longues périodes).

Par ailleurs, les déplacements des piétons, notamment des écoliers, ne sont pas systématiquement sécurisés. Les traversées des routes cantonales ne sont pas toutes aménagées et les vitesses sont également perçues comme élevées sur certains axes.

2. Objectifs principaux de l'étude

Afin de pallier au manque d'équité, La Municipalité souhaite développer une stratégie de gestion des places de stationnement en surface et étudier les alternatives possibles pour adapter la politique de stationnement actuelle. Les objectifs principaux de l'étude sont les suivants :

- Quantifier et qualifier de manière objective l'utilisation actuelle des places de stationnement publiques et privées sur le parking communal de la place de Fête et devant la salle polyvalente, ainsi que du stationnement sauvage sur la rue du Temple ;
- Proposer des mesures de gestion du stationnement et, le cas échéant, officialiser des places de stationnement sur la rue du Temple ;
- Proposer des mesures pour sécuriser le cheminement piétons et notamment des écoliers sur le territoire communal.

La mise en place d'une politique de stationnement passe tout d'abord par une phase incontournable de récolte de données de base et d'enquêtes, de manière à bien comprendre le fonctionnement actuel du stationnement (offre et demande en stationnement) et à bien cibler les éventuels réserves et/ou problèmes (diagnostic de la situation actuelle).

Cette prestation a un coût (recrutement et formation des enquêteurs, suivi et accompagnement sur place, contrôle et dépouillement des relevés, saisie informatique et analyse), mais constitue la base de toute politique de stationnement.

Dans le cadre de cette étude, la Municipalité sera appuyée par un bureau d'ingénieurs spécialisés dans la gestion et l'aménagement des transports et de la mobilité.

3. Périmètre de l'étude

Le périmètre de l'étude comprend l'ensemble du centre du village de Cuarnens et plus particulièrement les espaces suivants en lien avec le stationnement :

- La rue du Temple et son stationnement sauvage ;
- Le parking de la place de Fête avec une zone publique et une autre privée à usage public ;
- Le parking de la Salle polyvalente.

La sécurisation des piétons sera analysée lors de cette étude.

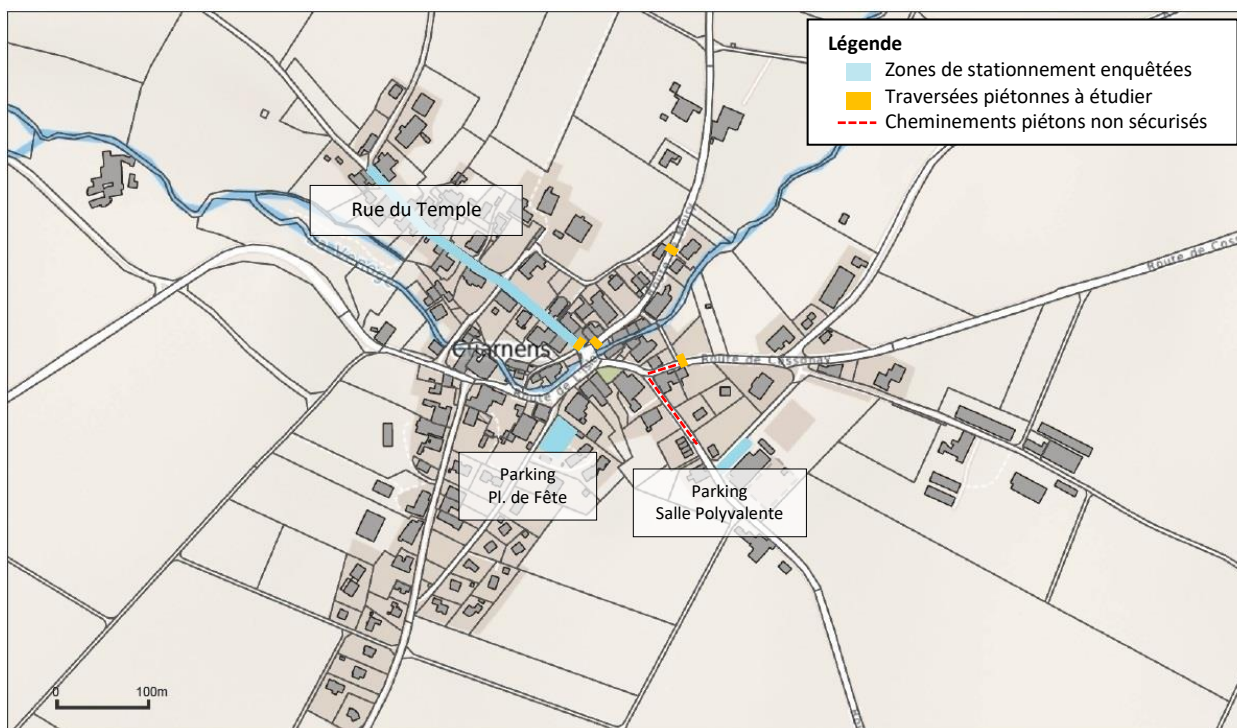


Figure 1 - Périmètre d'étude

4. Proposition

Le crédit sollicité se monte à CHF 33'000.- et est composé comme suit :

A	Coûts de l'étude	CHF 25'800.00
B	Option : Enquête de stationnement	CHF 4'300.00
C	Divers et imprévus	CHF 2'900.00
	Total TTC	CHF 33'000.00

La suite du dossier se déroulera comme suit :

En cas d'acceptation du crédit d'étude, la Municipalité entreprendra les démarches nécessaires auprès du Bureau d'ingénieurs mandaté afin de préparer un projet définitif. Un préavis traitant la demande de crédit pour les travaux sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil général.

5. Aspects financiers

3.1 Financement

La Municipalité vous propose de prélever le montant de CHF 33'000.- sur les liquidités courantes et/ou par un emprunt.

3.2 Amortissement

L'amortissement sera réalisé à la fin de de cette étude.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de voter la conclusion suivante :

Le Conseil général de Cuarnens

vu le préavis municipal 04/2023 ;
ouï les rapports de la commission de gestion et des finances et de la commission ad hoc ;
considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;


décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 33'000.- TTC pour financer le crédit d'étude mobilité pour le projet de stationnement et de sécurisation des déplacements piétons ;
2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche utile à cet effet ;
3. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie générale et/ou par un emprunt ;
4. d'amortir ce projet lors de la fin de l'étude.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Frédéric Chappuis



La Secrétaire



Laetitia Rochat

Membre de la Municipalité répondant pour ce dossier : M. Jean-Daniel Staub